

## Etude comparative entre le français et le turc et la question de l'harmonie vocalique Comparative study between French and Turkish and the question of vocal harmony

✉ **BERDJI BESSEGHIR MUSTAPHA Samira**  
[samira.univrelizane@gmail.com](mailto:samira.univrelizane@gmail.com)  
Université de Relizane(Algérie)

Reçu le:05 /09/2022    Accepté le:20 /02 /2023    Publié le:05/04/2023



### RÉSUMÉ

Dans ce présent travail de recherche, nous allons essayer de montrer, d'une part, comment les turcs parlent le français et quelles sont les difficultés rencontrées quand ils parlent de l'autre.

Nous essayons d'établir une comparaison entre deux langues, deux idiomes complètement divergentes et faisant partie à des classes de langues différentes : le turc et le français. Nous nous proposons d'étudier leurs traits phonétique et morphosyntaxique ;

Notre objectif est d'expliquer, d'un côté, le fonctionnement de ces deux langues appartenant à deux familles de langue complètement divergentes, et de l'autre de montrer que les langues naturelles telles que le français et le turc sont régies par une structure interne.

**Mots-clés :** idiome- turc- agglutination-  
harmonie    vocalique-    affixation-  
difficultés-turc

### ABSTRACT:

In this research work, we will try to show, on the one hand, how Turks speak French and what difficulties they encounter when speaking with others.

We try to establish a comparison between two languages, two idioms that are completely divergent and belong to different language classes: Turkish and French. We propose to study their phonetic and morphosyntactic features;

Our aim is to explain, on the one hand, the functioning of these two languages belonging to two completely divergent language families, and on the other hand to show that natural languages such as French and Turkish are governed by an internal structure.

**Keywords:**    idiom-    Turkish-  
agglutination- vocal harmony- affixation-  
difficulties- Turkish

### 1. Introduction:

Avant d'aborder la question qui nous intéresse, nous mettons devant la scène, la langue qui naît, évolue comme un homme vu qu'elle est la résultante d'une convention, d'un accord social d'institutionnalisation. En filigrane, pour chaque langue, il existe des modalités de variation qui sont : géographique, sociologique et historique. En effet toutes les langues naturelles évoluent puisque la variété et le changement sont les conditions *Sine Qua None* même de leur fonctionnement. De plus, la linguistique tend à étudier ces régularités de ces changements.

Dans ce présent article, nous allons mettre en revue deux langues différentes (le français et le turc) sous différents angles : phonétique, morphosyntaxique, ces deux dernières décennies, nous remarquons la présence massive des Turcs en Algérie d'où l'idée de départ. Alors, nos interrogations ont porté sur la question du français chez les turcs qui sont venus en Algérie pour des raisons commerciales ou juste pour travailler dans des entreprises. Ce qui nous conduit à nous interroger sur la structure du turc et si les turcs parviennent à prononcer correctement le français ou trouvent-ils des entraves des difficultés lors de la prononciation ? y-a-t-il des divergences entre le français et le turc ? Quelle est la structure interne des deux langues ?

Afin de répondre à cette problématique qui demeure centrale ; nous émettons deux hypothèses qui sont les suivantes et que nous parvenons soit à les valider ou les invalider :

- **H1** nous supposons que le système graphique turc est complexe.
- **H2** nous supposons que les Turcs réussissent à prononcer correctement le français sans aucune difficulté.
- **H3** nous supposons que les structures internes des deux langues soient similaires

Dans un premier temps, nous abordons l'origine des deux langues parlées dans le monde. Ensuite, nous analysons quelques exemples tirés des deux langues pour mettre l'accent sur les ressemblances et les différences existant entre les deux afin d'aboutir au résultat escompté vers la fin.

Dans un premier temps, nous allons parler de l'origine et des spécificités du français et nous aborderons dans un second temps l'origine de la langue turque et ses particularités.

### 2. Quelle est l'origine du français ?

Le français appartient à l'intérieur de la grande famille des langues Indo-Européennes à la sous-famille des langues 'romanes'.

#### 2.1 Le système graphique français :

L'alphabet phonétique a été fondé en 1886 par le français P.PASSY. Sa vocation était de permettre la retranscription de toutes les langues. Il contient des voyelles orales- des voyelles nasales- des consonnes et de semi-consonnes.

La voyelle se caractérise par l'absence de toute obstruction, tout obstacle qui empêche l'écoulement de l'air. D'ailleurs, la production du son se fonde sur trois aspects : la soufflerie, la vibration et la résonance. Ce sont des éléments positifs qui contribuent à produire n'importe quel son.

### 3. Le turc : son origine ?

En 1928, Mustapha KAMEL Atatürk a créé la Commission linguistique pour la réalisation d'un alphabet latin, qui remplace l'ancien alphabet Ottoman persan. L'alphabet turc se compose de 29 lettres dont 08 voyelles et 21 consonnes.

#### 3.1 Les spécificités du français : nous citerons les caractères distinctifs du français :

- Le système des sons est d'une grande sobriété ;
- Une grande facilité pour le système des sons est d'une grande sobriété ;
- Pas de groupes formation des composés et des dérivés ;
- La richesse de la flexion verbale et nominale (la déclinaison) ;
- L'autonomie des mots fléchis dans la phrase ;
- La rareté des mots grammaticaux à valeur déterminative ou relationnelle comme les prépositions et les préverbes.
- La construction phrastique, quant à elle, nous avons la possibilité de remplacer les procédés synthétiques à valeurs casuelles par des prépositions, des formes verbales ;
- Le français est la langue des exceptions.

#### 3.2 Les particularités du turc :

- Le turc est une langue agglutinante.
- Le caractère de l'harmonie vocalique en Ouralo-altaïque qui est un vaste groupe de langues parlées en Europe et en Asie depuis la Finlande jusqu'à la Mandchourie. La langue turque se base principalement sur le caractère de l'harmonie vocalique.
- L'absence de certains sons qui existent en français surtout les voyelles postérieures comme [o], [ɔ]
- Toutes les lettres se prononcent en turc même les diphtongues sont prononcées.
- En turc, il n'y a pas de voyelles nasales.
- La présence des diacritiques telles que la cédille(ç) et le tréma (ö-ü).
- Le turc contient plus de lettres que le français.
- Les deux sons /c/ et /ç/se prononcent comme des affriquées ou des occlusives en français.
- L'absence de certains sons en turc tels que *w, x, q*.

### 4. La morphologie du français :

Toute étude de la structure interne du mot. Ceci-dit, de sa formation à partir d'unités de sens de rang inférieur relève de la morphologie lexicale.

Généralement, les unités constitutives du mot sont envisagées en termes de radical et d'affixes.

#### 4.1 Qu'est-ce qu'un affixe ?

Les affixes sont des morphèmes qui viennent s'adjoindre à la racine. Il en existe deux classes :

- Les *affixes flexionnels* ou **désinences** à partir desquels nous pouvons former de nouveaux mots portant sur des indications de certaines classes grammaticales comme celles du genre, de mode, de personne, etc.
- Les *affixes dérivationnels* comme l'indique son nom, ils permettent de créer par le biais de la dérivation (adjonction d'affixe) des mots nouveaux. Ce sont les préfixes et les suffixes.

Exemple :

- **Le morphème** : est l'unité minimale de signification. Un mot peut avoir plusieurs morphèmes

- **Le lexème** : considéré comme un morphème lexical. Il correspond au radical du mot ;
- **Le grammème** : c'est un morphème grammatical ayant comme intérêt l'organisation grammaticale de la phrase.

#### 4.2 Le principe de la flexion :

Il s'agit aussi d'un procédé morphologique caractéristique de certaines langues qui consiste à ajouter au radical d'un mot des suffixes, dites désinences, propres à exprimer les catégories grammaticales du cas et du genre. On définit La flexion comme une forme typique de l'association des formes dans l'esprit des sujets parlants.

De plus, La flexion verbale tend à ne pas créer de mots nouveaux, mais des formes d'un même mot au sein d'un paradigme flexionnel. Un terme général qui inclut les termes de déclinaison et de conjugaison. » (Georges MOUNIN : 142).

### 5. La morphologie du turc :

#### 5.1 la flexion verbale : Le turc est riche en flexion verbale.

Prenons comme exemple les deux verbes « **girmek** » qui veut dire 'aller ' et '**konusmak** » veut dire 'parler'.

Ces deux verbes mis à l'infinitif, pour les conjuguer, il faut suivre les règles suivantes :

- Enlever le suffixe de l'infinitif **mek ou mak**
- **La base verbale + yor+ suffixe de personne**

Lors de la conjugaison de ces deux verbes, nous remarquons que la flexion verbale est flagrante.

Il est à noter que parmi les caractéristiques de la flexion est d'être systématique et prévisible... d'ailleurs, elle tend à adjoindre au radical des désinences qui expriment les différentes classes grammaticales (genre, personne), un substantif, adjectif) la flexion verbale, quant à elle, correspond notamment à la conjugaison. À une base verbale viennent se greffer des morphèmes pouvant être des marques de personne, de temps, de mode, etc.

#### 5.2 Le principe de l'harmonie vocalique en turc :

En langue turque, il existe deux types de voyelles :

- **Le type A** : composé de voyelles dites dures, sombres ou lourdes (postérieures) : **a, ı, o, u.**
- **Le type e** : composé de voyelles douces ou légères (antérieures) : **e, i, ö, ü.**

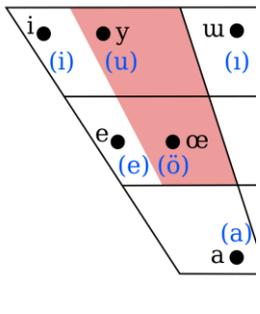
L'harmonie vocalique, *c'est-à-dire* d'une certaine assimilation du timbre de toutes les voyelles des suffixes d'un mot à la dernière voyelle de l'élément radical. » (CLG : 349)

#### 5.3 Le trapèze des voyelles dures et douces :

Ce trapèze réparti en deux catégories. L'une contenant les voyelles dures ou sombres et l'autre contient des voyelles simples, douces.

Il est à noter qu'en harmonie vocalique, c'est la voyelle finale du mot qui influence la voyelle du suffixe. Autrement- dit, prendre la dernière voyelle du mot auquel un suffixe sera affixé et on accole le suffixe dans sa forme harmonique.

Ce qui explique que la règle harmonique fonctionne bien pour la **suffixation**.



Voyelle finale	Voyelle utilisée
a, ı, o, u	a
e, i, ö, ü	e

- Parmi les règles de l'harmonie vocalique. Nous citerons celles du :**Pluriel – Lar / Ler**
- **Lar** : nous utilisons **lar** afin d'exprimer le pluriel quand la dernière
- 
- **Ler** : nous utilisons le suffixe **ler** quand la dernière voyelle du mot est une voyelle douce

Dans ce tableau, nous montrons que c'est la règle qui suit le suffixe

## 6. Les valeurs casuelles :

### -Le locatif : a / da pour indiquer le lieu.

- Soit l'énoncé (1) : **bu kafede kek yiyorum'** qui veut dire 'je mange un gâteau dans ce café »

### -Le directif : (y) a / (y)e : comme l'indique son nom, ces deux suffixes s'ajoutent au radical pour déterminer ou préciser un lieu

- Soit l'exemple (1) : « **Okula gidiorum** » qui veut dire 'je vais à l'école' ici le suffixe a s'adjoignant au nom okula est mis puisque la voyelle du mot est une voyelle dure 'u'
- Soit l'exemple (2) : « **Antalya'ya gidiorum** : le 'ya' figure dans cet énoncé parce que la dernière voyelle du mot se termine par une voyelle 'a'.

### - L'ablatif :

Avec les suffixes *de-den* comme dans l'exemple : « **okuldan geldim** ». Il est à noter que l'usage de ces suffixes ayant pour but d'exprimer une action. Dans cet exemple. Cela signifie « *je viens de l'école.* »

## 6.1 Les suffixes de dérivation :

La formation par dérivation consiste à ajouter à une base des affixes dérivationnels : les préfixes se plaçant à gauche de la base, les suffixes à droite. La base est constituée d'un radical.

- après les voyelles (i-e- a) : on utilise le suffixe **(LI)**
- après les voyelles (o-u) : le suffixe **Lu** est fortement utilisé
- après les voyelles douces (ü-ö) : nous utilisons **lü**

Ces exemples sur la détermination des nationalités montrent clairement l'aspect dérivationnel.

Le suffixe li	Le suffixe lu
-Çin : Çin li (chinois) -Paris : parisli (parisien) -Norveç :Norveçli (Norvégien)	-Istanbul : Istanbulu -Strasbourg :strasbourglu (strasbourgais)

## 6.2 Les suffixes concernant les métiers : Ci-CI-Cü-Cu

Exemples : Muhasebeci (comptable)

- Elektrikçi (électricien)
- Sporcu : sportif
- Oyuncu (artiste)

Le suffixe 'ci' est utilisé quand la dernière voyelle du mot se termine par 'e', 'a'

Le suffixe 'çi' quand la dernière voyelle du mot se termine par i

Le suffixe 'cu' est employé quand la dernière voyelle du mot se termine par 'o'

## 7. La fonction des suffixes en turc :

La fonction des suffixes en turc : Ils servent à former :

- des noms à partir des noms : göz qui signifie 'œil'. en adjoignant le suffixe lük . on obtient Gözlük pour ainsi dire *lunettes*.
- Des noms à partir des adjectifs : comme « büyük » qui veut dire le qualifiant « grand » + lük « un suffixe substantif » ce qui donne büyük lük, c'est-à-dire « la grandeur ». Sachons que les déterminants ou les articles définis ou indéfinis n'existent pas en turc.
- Des adjectifs à partir des noms : akıl veut dire 'intelligence'+le suffixe Li donne par la suite akilli.
- Des noms à partir des verbes : öğret c'est le verbe « enseigner » +men (un agent) donne öğretmen (enseignant).

## 8. Le principe de l'agglutination :

Le principe de l'agglutination est à la base de la structure du turc. ceci-dit, le turc est une langue agglutinante à suffixe.

### 8.1 Le principe de l'agglutination :

Le principe de l'agglutination est le fondement et la base de la structure de la langue turque, ainsi que d'un bon nombre de langues. A titre indicatif, le Japonais, le hongrois, et le Coréen.

### 8.2 Qu'est- ce que l'agglutination ?

Elle consiste en ce que deux ou plusieurs termes originellement distincts mais qui se rencontraient fréquemment en syntagme au sein de la phrase, se soudent en une unité absolue ou difficilement analysable. » (CLG :268)

Prenons comme exemple en turc. En filigrane, le procédé de l'agglutination peut avoir trois phases :

- a. La combinaison de plusieurs mots en un syntagme ;
- b. L'agglutination principalement dite, soit la synthèse des éléments de syntagme en une nouvelle unité ;

- c. Tous les autres changements susceptibles d'assimiler toujours plus l'ancien groupe à un mot simple. » (CLG : 268)

En effet, toutes les formes d'un mot se réalisent par le procédé qui est l'addition d'un ou de plusieurs suffixes à un radical. Qu'il soit à base verbale ou à base nominale.

Maîtriser le turc consiste à connaître les suffixes cependant, il ne faut pas négliger un point essentiel qu'est l'harmonie vocalique.

### 9. La syntaxe en français :

Jusqu'à l'heure actuelle, définir de la phrase est en quelque sorte ambiguë. Généralement. La syntaxe étudie la combinaison d'unités significatives de la langue, ainsi que les règles qui la régissent et les relations entre les unités. D'ailleurs, pour les linguistes, la phrase est l'unité privilégiée de la syntaxe.

La phrase est définie aussi par des linguistes comme un segment de chaîne parlée indépendante. Elle est la plus grande unité de description grammaticale. La phrase est une prédication.

En filigrane, la phrase peut être verbale (le noyau de la phrase est le verbe) et une phrase nominale. C'est une phrase sans verbe.

**-les constituants de la phrase :** elle est composée d'une proposition, c'est la phrase élémentaire composée d'un sujet et d'un groupe verbal et le syntagme étant un constituant de la phrase de rang intermédiaire, intégré à l'intérieur de constituants de rang supérieur.

En français, la phrase suit la structure suivante : Sujet + verbe / sujet + verbe + complément

Soit la phrase P : SN (syntagme nominal) + SV (syntagme verbal) + SP (syntagme prépositionnel). Donc, elle est de type **SVC**.

### 10. La syntaxe en turc :

La structure de la phrase en turc est la suivante : **SOV**. C'est-à-dire, l'énoncé est composé d'un nom (le sujet) en premier plan ensuite les compléments et le verbe se trouve en dernière position.

Soit l'énoncé (1) : **ben ve gidiorum** . Ici, ben qui veut dire (je) le sujet ve ( la maison) est placé en première position + gidiorum ( le verbe aller) => pour dire '*je vais à la maison*'

Soit l'énoncé (2) : **Okula gidiorum. Le sujet** (okula ) + gidiorum (aller ) .. S'ajoute la préposition de lieu. Ce que l'on appelle le directif (a) qui s'adjoint au nom **okul**.

### 11. Les difficultés d'un turc lors de la prononciation du français :

Le turc et le français sont deux systèmes complètement divergents vu que chaque langue a ses propres particularités. Ce qui va poser réellement de problèmes pour un turcophone, c'est la prononciation des voyelles nasales, quelques sons postérieurs ou inférieurs comme /o/ et /ɔ/ (les voyelles fermées et ouvertes)

### 12. Expérimentation :

Pour mener à bien notre enquête, nous avons choisi comme outil d'investigation un entretien *semi-directif* établi avec un gérant originaire de la Turquie d'une superette **KRAL** dans la région de Relizane.

L'objectif de cet entretien est de consolider, d'une part notre travail de recherche, et de voir de près quelles difficultés rencontre-t-il lors de sa prononciation de la langue française de l'autre.

Des questions lui ont été posées sur les langues qu'il maîtrise, la et / ou les langues les plus parlées avec les consommateurs et surtout, nous avons abordé un point sensible qui touche les difficultés rencontrées par ce gérant lors des interactions verbales (gérant/client) quand il communique en français.

Lors de l'entretien, il s'avère que le gérant turc est venu s'installer à RELIZANE en 2017 pour des fins commerciales Il est propriétaire d'une superette « *KRAL* ». Il utilise souvent l'anglais avec les clients et peu d'expressions françaises. Cependant, il connaît seulement quelques mots en français .Généralement, ce sont les noms des produits. Pour ce qui est de la maîtrise des langues ; il a répondu qu'il maîtrise sa langue maternelle (le turc) et l'anglais. Nonobstant, il ne maîtrise pas parfaitement l'arabe et le français.

Ce faisant, une autre question lui a été posée sur la signification du nom *KRAL* que porte de la superette. Il a répondu que ceci veut dire *roi* en français.

Pour ce qui est de la dernière question sur les difficultés rencontrées quand il parle français. Alors, il a répondu que cette langue est complexe vu qu'il existe des sons restant difficiles à prononcer comme les voyelles nasales *an, am, on, om, un, in, im, ain ; aim* , le [ʁ] grasseyé ou dit parisien. Il est souvent prononcé [r] roulé et le son [u].

### **13. Conclusion:**

En guise de la conclusion, les turcs ne maîtrisent pas trop la langue française vu qu'elle est complexe sur différents angles (phonétique, morphosyntaxique. S'ajoute l'absence de l'harmonie vocalique). D'ailleurs, tous ces paramètres rendent le français difficile pour eux.

Finalement, nous pouvons dire que le français et le turc sont deux systèmes complètement différents. Il y a beaucoup de nuances entre les deux. Qu'elles soient sur les plans phonétiques, phonologique, morphologique et syntaxique. Or, les deux premières hypothèses sont invalides. Tandis que la troisième est confirmée. Chacune d'elles possède sa propre structure interne régie par des règles, des normes.

Chacune d'elles a ses propres particularités :

**Sur le plan phonétique** : l'existence de quelques sons en français que nous ne pouvons guère les trouver en turc et vice versa ;

**Sur le morphologique** : les mots qui composent les langues se forment par le biais de plusieurs procédés linguistiques comme l'affixation (préfixation et suffixation et infixation) en français cependant la préfixation est absente en turc. Or, il existe le principe de l'agglutination ou ce que l'on appelle en arabe **التضييق**. Le turc est une langue agglutinante par excellence. ;

-Tous les mots qui composent le turc se font par suffixation ;

-L'harmonie vocalique, une règle très importante en turc et à ne pas la négliger. Puisque la voyelle finale du mot exerce une influence sur la voyelle du suffixe ;

**-Sur le plan syntaxique** : pour ainsi dire que chaque langue possède sa propre structure interne. Le turc est de type SOV alors que le français est de type SVC.

En faisant une analyse sommaire de quelques exemples, il s'avère que le turc se joue sur le principe de l'harmonie vocale, il suffit de connaître les suffixes qui entrent dans la formation des mots et leur fonctionnement.

Donc, les deux idiomes se sont rapidement constitués en un système avec leur cohérence interne, leur vocabulaire marqué par des régularités de prononciation et cette question de l'harmonie vocalique qui va de pair avec l'organisation de la phrase. Une langue n'est pas une accumulation de mots qui se trouvent en désordre. Au contraire, tous les éléments des deux langues sont assemblés pour donner une organisation, une structure.

Le turc parvient à prononcer quelques mots en français mais il ne peut pas assurer la continuité de la conversation avec ses clients.

#### 14. Liste Bibliographique:

- **Ouvrage :**

1. AKINCI Mehmet-Ali, 2003, « Une situation de contact de langues : le cas turc-français des immigrés turcs en France », in J. BILLIEZ (éd.), *Contacts de langues : Modèles, typologies, interventions*, Paris, L'Harmattan, p. 127-144.
2. Dabène L., (1994), *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues. Situations plurilingues*, Hachette, Paris.
3. DE SAUSSURE, Ferdinand, « Cours de Linguistique générale », éditions Talantikit, 2002.
4. İRTİŞ-DABBAGH Verda, 2003, *Les jeunes issus de l'immigration de Turquie en France*, Paris, L'Harmattan (Logiques Sociales).
5. MARTINET, André, « Eléments de linguistique générale », éditions Ellipses, 2004.
6. MOUNIN, Georges, « Dictionnaire de la linguistique », PUF, 2004.
7. R. Eluard, *La lexicologie*, PUF, « Que sais-je ? », 2000
8. ZEMMOUR, David, « Initiation à la linguistique », éditions Ellipses, 2004.
9. Golstein, Bernard (1999), *Grammaire du turc ouvrage pratique à l'usage des francophones*, Paris, L'Harmattan.
10. VERDAR, Berke (1975), *Une introduction à la phonologie*, Istanbul, Université d'Istanbul, faculté des lettres.
11. Louis Réau [1938] et (1971), *L'Europe française au siècle des Lumières*, Paris, Albin Michel, p. 266.

- **Revues :**

-Brouard S. et Tiberj V., (2005), « Français comme les autres ? Enquête sur les citoyens d'origine maghrébine, africaine et turque », Paris, Presse de Sciences Po, pp. 121-134.

-ÖZTÜRK Ceren, 2006, « Les stratégies d'insertion des "jeunes turcs" de France », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, vol. 22, n° 3, p. 179-202.-

- **Sitographie :**

<https://www.orthomalin.com/ressources/annuaire/comparaison-du-francais-et-de-larabeturc>.

<http://tr.wikipedia.org/wiki/t%C3%BCrk%C3%A7e>

**15. Annexes :**

- **Voyelles :** [a], [i], [e], [ɛ], [ø], [ə], [y], [o], [u], [œ], [
- **Voyelles nasales :** [ô], [ã], [ê]
- **Les consonnes :** [p] [b] [t] [d] [k] [g] [m] [n] [f] [v] [s] [ʃ] [ʒ] [ʒ] [ʁ]
- **Les semi- consonnes :** [j] [ɥ] [w]

Le son graphique	Sa transcription
ş	[ʃ]
c	[dʒ]
ç	[tʃ]
ö	[ø]
ü	[y]
ı	[w] ce son n'existe pas en français
g	[g]
ğ	Il sert à allonger la voyelle qui la précède
e	Ce n'est pas une lettre muette.
h	C'est un h aspiré.